



JOURNÉE D'ÉCHANGES

Partenariat et relations contractuelles entre associations environnement et collectivités territoriales : quelles perspectives ?

Mardi 8 décembre 2009 à Aix en Provence – Europôle de l'Arbois

*Journée destinée aux **associations environnement et aux collectivités territoriales** (directions et services des marchés, juridiques et environnement, développement durable)*

Contexte

Depuis 20 ans, les relations contractuelles ou conventionnelles entre les associations environnement et les collectivités n'ont cessé de se développer et se consolider, au point que chacun de ces acteurs évoque une véritable "culture de partenariat". Ces associations sont devenues de véritables leviers du Développement Durable des territoires. En effet, les associations dans le domaine de l'environnement sont porteuses, de part leur fonctionnement, de démocratie, de volontariat, de progrès social, et de part leurs activités, de préservation de l'environnement.

Depuis le nouveau code des marchés publics entrée en vigueur au 1^{er} septembre 2006, les organismes publics ont moins de souplesse dans le choix de leur mode de partenariat avec les associations. Jusque là, les collectivités privilégiaient le conventionnement (subvention) ou l'achat de prestation sur la base de bons de commande "sans mise en concurrence". Aujourd'hui, toutes les structures enquêtées sont unanimes : depuis le début des années 2000, on passe peu à peu d'une négociation de gré à gré sur des propositions d'actions du tissu associatif s'inscrivant dans les politiques institutionnelles, à une relation "client / fournisseur" de prestations pure".

Au regard de ce contexte, il est important que collectivités et associations échangent sur l'évolution des pratiques et du cadre réglementaire afin de faire les bons choix pour participer au renforcement du partenariat avec le monde associatif dans le domaine de l'environnement particulièrement important pour "l'écodéveloppement" de nos territoires.

Enjeu et objectifs de la journée :

Une première journée organisée par l'ARPE le 9 avril 2009 a permis de donner aux collectivités présentes une grille de lecture et de nombreux retours d'expériences permettant de mieux distinguer la commande publique de la demande de subvention associative. En **parallèle**, le GRAINE PACA a organisé une journée similaire mais à l'attention des associations environnement.

L'enjeu de cette journée est de créer une culture commune entre associations environnement et collectivités autour de leurs relations partenariales et contractuelles. Cette journée permettra de :

- Rappeler le **contexte juridique** actuel en matière de partenariat et contractualisation,
- Confronter les pratiques et **engager un débat** entre associations et collectivités,
- Travailler sur des cas concrets de partenariats et de contractualisations.

Programme

- 9h00 : Accueil des participants autour d'un café
- 9h15 : Ouverture la journée : rappel du contexte et présentation des objectifs de la journée
- 9h30 : Synthèse des 2 journées précédentes et retours d'expériences
- 10h00 : Rappel du cadre juridique et présentation de la grille de faisceaux d'indices par Florian LINDITCH, Professeur Université Aix-Marseille III – Avocat au Barreau de Marseille
- 11H00 : Ateliers thématiques sur des cas pratiques autour de la question « *comment construire ou maintenir le partenariat entre associations et collectivités et le formaliser ?* » :
- **Insertion par l'Activité Economique dans l'environnement**
 - **Education à l'Environnement et au Développement Durable**
- 13h00 : repas
- 14H30 : Restitution des questionnements soulevés dans les ateliers
- 15H00 : Analyse des problématiques évoquées et débat avec Florian LINDITCH
- 16H15 : Synthèse des échanges
- 16H30 : Clôture de la journée par
- Philippe CHESNEAU, Vice président délégué à l'emploi et aux politiques territoriales du Conseil Régional PACA (*sous réserve*)
 - Edgar Malaussena, Président de l'ARPE (*sous réserve*)



Région



Provence-Alpes-Côte d'Azur

